

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Camion (châssis)	D A F	FA 2105 DHR ... *)	CH 3191 31

Constructeur VAN DOORNE'S BEDRIJFSWAGENFABRIEK DAF B.V., Geldropseweg 303, Eindhoven (NL)

Identification "FA 2105 DHR ..." sur la plaquette du constructeur et au-dessus du No du châssis (n'est pas considéré comme préfixe)

Plaquette constructeur à gauche, dans la cabine, sur montant avant de porte

N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, derrière l'essieu avant

Identification du moteur "DHR" à gauche, à l'avant latéralement sur le bloc, au-dessus de l'alternateur (frappés par l'importateur)

Importateur principal D A F TRUCKS (SCHWEIZ) AG, 8046 Zurich

Véhicule homologué 00 172 410

Châssis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 6

Direction mécanique avec assistance hydraulique

Transmission mécanique synchronisée ou non synchronisée

Nombre de vitesses 6 x 2 Entraînement sur roues arrière

Frein de service air comprimé, 2 circuits, à expansion internes, sur toutes les roues, régulateur selon charge, sur les roues arrière

Frein auxiliaire à ressorts, progressif, sur les roues AR; pression de service + libération de secours par soupape de garde 4 circ.; libération mécanique par vis aux cyl.

Frein d'arrêt sur l'échappement, non progressif

Ralentisseur double manomètre + vibreur

Contrôle 2 circuits

Moteur	Marque	Type	DHR 825(turbo)
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	6
Alésage	118	Course	126
Cylindrée	8263	CV-impôt	42,08
Puissance en kW	150	à /min	2400
DIN	CV 204		
Bruit à proximité	100	dB/A à /min	2650 x)
Silencieux	1 = 754 x Ø 270 mm		9)
Mesure des gaz	ECE-24; Bacharach 4,0		
Déparasitage	-		

Carrosserie

cabine avancée (s.d. avec couchettes)

Nombre de portes 2 Indic. vitesse tachygraphe

Ceintures sécurité " Rétroviseurs ~~gauche/droite~~ / gauche/droite

Cale l = 400x200x160 mm Attelage sur demande

Antivol -

Nombre de places t 3 av 3 centre ar

Dimensions §) intérieur extérieur

Longueur 9120 Empattements 5050 +)

Largeur 2500 ou 2300 Essieu double av 1990 ar 1730

Hauteur 2720 Voie av 1929 ar 1995

Porte à faux lat. ar 1720 ar 1820

av 1420 Voies ar 19000 d 17800

ar 2650 Braquage s

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	3580	1930	5510
Charge utile	(poids à vide du châssis)		
Poids total	6500	11500	17500
Garantie fabr.	11,00 R 20	11,00 R 20	(Variantes ++)
Dimens. pneus	16 / 8,0	16 / 8,0	voir
Ply/bars	6500	11500	remarques)
Charge	100	100	
pour V max			

Garantie poids remorquable avec frein

Garantie poids remorquable sans frein

Garantie poids de l'ensemble 36000

Poids remorquable testé

Vitesse maximale selon le constructeur 93 km/h

Vitesse maximale testée km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

§) Equipement

Feux de route CR ou HCR (E)

Feux de croisement CR ou HCR (E)

Feux de position A (E) dans CR/HCR

Feux rouges R (E)

Feux stop S1 (E)

Clighteurs av AV/ 4 (E) ar 2a (E)

Catadioptrés av I (E) ar I (E)

Feux de gabarit av A (E) ar

Feux complémentaires 2/ R ou HR (E)

Eclairage plaque 1/ à gauche, combiné

Essuie-glace 2/ balais avec/WASH lave-glace

Avertisseurs BOSCH CH 5 0302 04

ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du Camion

véhicule

Marque et type D A F FA 2105 DHR ... *)

Homologation

N° CH 3191 31

Carrosserie

Places total 3 avant 3

Poids à vide sel. bulletin pesage Carburant D

Charge utile sel. la carrosserie CV-impôt 42,08

Poids total 16000 Cylindree 8263

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

x) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 32,2 km/h, M4, IA 5,72 ou 6,09, 87,5 dB/A
ralentisseur = 50,9 km/h, M4S, 2400 t/min = 84,0 dB/A

* Désignation du type : les trois derniers chiffres: l'empattement en cm.

+ Variante de l'empattement : 3150 / 3650 / 4000 / 4450 / 4750 / 5050 / 5400 / 5550 et 6100 mm.

+ Variante de pneus : 12 R 22.5 AV 6500 (8,0) AR 11500 (8,0) V-max. 100 km/h
10,00 - 20 Multiply 6000 (7,5) 10800 (7,5) 100 km/h
11 R 22.5 6000 (8,0) 10800 (8,0) 100 km/h

§) Les dimensions, le braquage, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation;
les feux de gabarit sur le toit de la cabine doivent être débranchés;
insonorisation: coffrage de chaque côté du moteur avec matière absorbante; coffrage également derrière le moteur;
matière absorbante au-dessus du moteur sous la cabine.

A noter dans le permis de circulation: (pour largeur 2500 mm)

121 - disque indiquant la largeur obligatoire.

Remplace FH CH 3191 31 du 25.10./1.11.1978
Mesures du bruit; IA 5,72

Berne, 15.10.1979

Lieu et date de l'homologation

Zurich, 25.10.78 / Frutigen, 01.11.78

Service fédéral d'homologation